

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 11 décembre 2017 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 13 novembre et de la session spéciale tenue le 27 novembre 2017.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 novembre 2017.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 417 m³, moyenne : 81 m³/jr
Les Buissons : 5 640 m³, moyenne : 188 m³/jr
Station de recherche : 01-11-2017 au 01-12-17 : 24,3 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 15 et 29 novembre 2017
Incendies : 6, 7, 8, 10, 17, 19, 21, 23 et 30 novembre 2017

2017-12-275
6625

2017-12-276
6625

2017-12-277
6625



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondants : Aucun
Formation de pompiers : Aucune
Prévention : Aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2017-12-278
6626

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Marc Croteau, sous-ministre, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -17-11-29- information que l'article 573.3.5 de la Loi sur les cités et villes entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018, concernant l'assujettissement des organismes municipaux aux règles contractuelles des municipalités.

* Mme Marilyn Émond, directrice régionale par intérim, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -17-11-24- accusé réception du relevé des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes.

Mme Véronique Tremblay, ministre déléguée aux Transports -17-11-22- information que les démarches visant la gestion du chemin de la Scierie, le transfert de gestion au ministère sera publié dans la Gazette officielle du Québec à la fin de l'automne ou au début de l'hiver 2017-2018.

M. Alain Gaudreault, directeur régional, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques – 17-11-29- autorisation requise en vertu de l'article 34 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel pour le projet de stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent, côté Ouest du quai municipal de Pointe-aux-Outardes.

Expédiée :

* Mme Marielle Dionne, directrice, OMH de Pointe-aux-Outardes -17-11-14- envoi de la résolution numéro 2017-11-244 selon laquelle le conseil municipal nomme MM Serge Deschênes, Jean-François Gauthier et Raynald Foster comme représentants municipaux auprès de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

* M. Michael Cosgrove, directeur général, Centre de recherche Les Buissons -17-11-14- envoi de la résolution numéro 2017-11-14 selon laquelle le conseil municipal nomme M. Serge Deschênes sur le poste d'observateur, sans droit de vote au sein du conseil d'administration du Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec, poste réservé à la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

* M. Rick Tanguay, directeur, Municipalité de Chute-aux-Outardes -17-11-14- envoi de la résolution numéro 2017-11-246 selon laquelle le conseil municipal mandate la municipalité de Chute-aux-Outardes pour conclure, administrer et réaliser un contrat de services professionnels avec Mallette, S.E.N.C.R.L., visant l'accompagnement concernant le recrutement d'un directeur-préventionniste en sécurité incendie pour la péninsule.

* Mme Frédérique Tremblay, conseillère en ressources naturelles, coordonnatrice régionale en sécurité incendie -17-11-14- envoi de la résolution

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes



numéro 2017-11-247 selon laquelle le conseil autorise M. Serge Deschênes, maire, à signer le plan d'entraide intermunicipale contre les incendies avec les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et la ville de Baie-Comeau.

* Mme Linda Savoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan -17-11-14- envoi de la résolution numéro 2017-11-248 selon laquelle le conseil accepte les prévisions budgétaires 2018 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2018 sera de 140 375,27 \$.

* Mme Diane David, coordonnatrice, Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T. -17-11-14- envoi de la résolution numéro 2017-11-254 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse les frais d'entretien au montant de 4 738,38 \$ selon les factures déposées par la maison des jeunes Le SQUAT pour l'année 2017.

* M. Michel Gagnon, Jean Fournier inc. -17-11-15- envoi de la résolution numéro 2017-11-257 selon laquelle le conseil accepte la soumission de la compagnie Jean Fournier inc., au montant de 24 390,39 \$, incluant les taxes, pour les travaux de remplacement d'un ponceau, de nettoyage et reprofilage de fossés, rue Labrie Est.

* M. Ken Gagnon, agent de liaison, Société du Plan Nord -17-11-15- envoi de la résolution numéro 2017-11-259 selon laquelle le conseil confirme la contribution de 10 000 \$ de la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le projet d'aménagement, de restauration et de la mise en valeur du portail d'entrée de la municipalité.

* M. Ken Gagnon, agent de liaison, Société du Plan Nord -17-11-15- envoi de la résolution numéro 2017-11-260 selon laquelle le conseil désire réserver un montant dans le Programme de mise en valeur Intégrée avec Hydro-Québec pour la 1^{re} phase du projet du Portail d'entrée.

* Mme Julie Samuel, conseillère aux opérations régionales, ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire -17-11-15- envoi du relevé des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes.

* M. Yves Cossette, Englobe -17-11-30- envoi de la résolution numéro 2017-11-272 selon laquelle le conseil accepte l'offre de service pour réaliser les analyses de qualité de la pierre qui sera utilisée concernant les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest, au coût de 11 079,95 \$, plus taxes.

* Mme Myriam Hotte, Consortium TDA/Cima+ -17-11-30- envoi de la résolution numéro 2017-11-273 selon laquelle le conseil accepte l'offre de service de Consortium TDA/Cima+ concernant la surveillance de chantier à temps complet au lieu de partiel pour les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent sur la rue Labrie Ouest, au coût de 58 088,48 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité,



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2017-12-11, ainsi que la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2017.

LISTE DES TRANSFERTS

Transferts:

02 11000 200	Charges sociales – Employeur	+ 200 \$
02 11000 493	Réception	+ 3000 \$
02 13000 414	Administration et informatique	+ 1 750 \$
02 13000 494	Cotisations, abonnements	+ 700 \$
02 13000 670	Fournitures de bureau	+ 200 \$
02 14000 141	Salaire régulier – Greffe	+ 650 \$
02 14000 200	Charges sociales – Employeur	+ 250 \$
02 19000 940	Mauvaises créances	+ 17 500 \$
02 22000 310	Frais de déplacement	+ 1 000 \$
02 29500 451	Service de fourrière	+ 100 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routières	+ 7 300 \$
02 34000 419	Services techniques	+ 400 \$
02 41300 516	Location machinerie	+ 3 000 \$
02 41500 419	Services techniques – vidange fosses	+ 1 000 \$
02 45210 446	Collecte sélective – Contrat	+ 200 \$
02 62200 970	Subvention (emploi et organisation)	+ 2 000 \$
02 70000 310	Frais de déplacement	+ 1 500 \$
02 70000 454	Service de formation	+ 600 \$
02 70120 526	Entretien disco	+ 100 \$
02 70150 649	Pièces et accessoires – T.J.	+ 350 \$
		41 800 \$
02 11000 131	Rémunération des élus	- 600 \$
02 11000 133	Allocation de dépenses – Élus	- 300 \$
02 13000 141	Salaire régulier – Adm.	- 5 000 \$
02 13000 200	Charges sociales – Employeur	- 2 000 \$
02 13000 660	Article de nettoyage	- 200 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	- 5 500 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	- 1 000 \$
02 22000 631	Essence et huile - Incendie	- 1 000 \$
02 32000 141	Salaire régulier - Voirie	- 3 000 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	- 500 \$
02 32000 339	Système télécommunication – Voirie	- 150 \$
02 32000 455	Immatriculation – Voirie	- 25 \$
02 34000 521	Contrat d'entretien – Éclairage	- 1 000 \$
02 34000 681	Électricité – Éclairage public	- 1 400 \$
02 37000 499	Transport adapté – Handicapé	- 2 225 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purif. Eau	- 2 000 \$
02 41200 200	Charges sociales – Employeur	- 300 \$
02 41200 411	Analyses de l'eau	- 5 000 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



02 45110 446	Enlèvement des ordures/contrat	-	200 \$
02 61000 341	Avis public	-	2 500 \$
02 70000 670	Fournitures de bureau	-	1 000 \$
02 70120 494	Cotisation URLSCN	-	50 \$
02 70120 514	Loyer gymnase commission scolaire	-	1 250 \$
02 70120 522	Ent. rép. Bâtiment	-	3 000 \$
02 70120 641	Articles de quincaillerie	-	100 \$
02 70150 141	Salaire régulier – Terrain de jeux	-	650 \$
02 70150 200	Charges sociales – Employeur	-	400 \$
02 70230 511	Location École	-	1 450 \$
			<hr/>
			41 800 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

CALENDRIER 2018 – SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 148 du Code municipal, la municipalité locale doit établir, par résolution, avant le 31 décembre 2017, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2018 :

Lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30
Lundi 12 février 2018 à 19 h 30
Lundi 12 mars 2018 à 19 h 30
Lundi 9 avril 2018 à 19 h 30
Lundi 14 mai 2018 à 19 h 30
Lundi 11 juin 2018 à 19 h 30
Mardi 3 juillet 2018 à 19 h 30
Lundi 13 août 2018 à 19 h 30
Lundi 10 septembre 2018 à 19 h 30
Mardi 9 octobre 2018 à 19 h 30
Lundi 12 novembre 2018 à 19 h 30
Lundi 10 décembre 2018 à 19 h 30

DÉPÔT – REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 5.3.5 du Règlement numéro 322-13 décrétant un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, un membre du conseil doit déclarer tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu et qui n'est pas de nature purement privé, lorsque sa valeur excède 200 \$.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt le registre des déclarations des élus de décembre 2016 à novembre 2017.

2017-12-282
6630

RADIO CELLULAIRE – PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le préposé aux travaux publics a brisé son radio cellulaire;

CONSIDÉRANT QU' un radio cellulaire avec fonction « push to talk » est efficace et est le meilleur moyen pour rejoindre l'employé municipal;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la compagnie Bell.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de la compagnie Bell :

- pour l'achat d'un (1) appareil Sonim XP7 et un étui pour le service des travaux publics au montant de 312,44 \$, plus taxes.

Il est également résolu d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat d'une durée de 3 ans au coût de 16,50 \$/mois avec la compagnie Bell.

2017-12-283
6630

REPRÉSENTANTS - RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que tous les conseillers (ères) municipaux de Pointe-aux-Outardes soient autorisés à remplacer M. le maire de Pointe-aux-Outardes lors de rencontres tenues avec la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.

2017-12-284
6630

PROJET – POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à la continuité des projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de table à langer dans les installations sanitaires au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE ces installations sont utilisées par des familles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de remettre un montant de 402,84 \$ au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes afin de procéder à l'achat d'une table à langer pour ses installations sanitaires.

2017-12-285
6630

ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND – CLUB LES SKIEURS DE LA SAVANE

CONSIDÉRANT QU' un comité de bénévoles, le club Les Skieurs de la Savane, s'occupe de l'entretien, l'amélioration et le prolongement de la piste de ski de fond;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remboursera l'essence de la motoneige qui

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



servira à l'entretien hivernal de la piste de ski de fond.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse au club Les Skieurs de la Savane, l'essence de la motoneige qui servira à l'entretien hivernal de la piste de ski de fond.

2017-12-286
6631

**AVIS DE CHANGEMENT – APPEL D'OFFRES 2017-03 - STABILISATION
DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT – RUE LABRIE OUEST**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes a reçu les autorisations du MDDELCC afin de procéder aux travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT les coûts additionnels occasionnés, puisque les travaux seront réalisés en période hivernale et l'obligation du MDDELCC d'opérer des pelles fonctionnant à l'huile biodégradable;

CONSIDÉRANT les avis de changement reçus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter les avis de changement pour les travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent, rue Labrie Ouest :

- #1 L'entrepreneur doit prendre les mesures nécessaires afin que les pelles hydrauliques utilisées pour la construction de l'enrochement soient modifiées pour fonctionner à l'huile hydraulique biodégradable à plus de 70 % pour une période de 28 jours;
- #2 Coûts engendrés par le maintien en opération de la carrière de Jean Fournier inc., située sur la Route Maritime à Baie-Comeau, durant la période hivernale de janvier à mars 2018;
- #3 Coûts engendrés pour le déneigement/sablage durant la période hivernale de janvier à mars 2018 pour le maintien des accès pour le transport de la pierre au chantier;
- #4 Coûts engendrés pour les pertes de productivité en chantier occasionnées par les conditions climatiques d'hiver durant la période hivernale de janvier à mars 2018.

Ces coûts additionnels seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2017-12-287
6631

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – SIGNALISATION DU
CHEMIN PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la visibilité est restreinte à l'approche de certains arrêts d'autobus scolaires sur le chemin Principal;

CONSIDÉRANT QUE le triangle de visibilité nous apparaît insuffisant à l'intersection de la rue Bilodeau et la difficulté pour les usagers d'accéder et de sortir du chemin menant au Camp St-Paul;

CONSIDÉRANT la possibilité qu'il y ait d'autres situations présentant un danger;

CONSIDÉRANT QUE ces problématiques ont été soulevées par des citoyens lors de rencontres publiques.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, de demander au ministère des Transports de faire les études appropriées afin de trouver les solutions pour rendre sécuritaire la circulation des usagers sur le chemin Principal.

2017-12-288
6632

ACHAT D'ÉQUIPEMENT – POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QUE deux (2) ensembles bunker, quatre (4) paires de bottes, deux (2) chapeaux, dix (10) cagoules et dix (10) paires de gants vont atteindre leur durée de vie;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la compagnie L'Arsenal.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de deux (2) ensembles bunker (Maxime Whissell et Nicolas Tremblay), quatre (4) paires de bottes, deux (2) chapeaux, dix (10) cagoules et dix (10) paires de gants auprès de la compagnie L'Arsenal, au coût de 4 898 \$, plus taxes.

2017-12-289
6632

ACHAT D'ÉQUIPEMENT ET DE FOURNITURES – LOISIRS ET CULTURE

CONSIDÉRANT QUE l'achat de divers équipements et fournitures sont nécessaires afin d'améliorer les services et activités pour les loisirs et la culture.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de :

Équipement pour le softball (receveur) (2)	Inter-Sports	714,00 \$
Ballons de soccer (6)	Inter-Sports	100,00 \$
Bâtons de gardien de but (2) et ballons(2)	Inter-Sports	300,00 \$
Accessoires de ping-pong et gros chrono	Wal-Mart	145,00 \$
Jeux extérieurs multiples	Gopher	875,00 \$
Tapis de gymnastique	Inter-Sports	2 000,00 \$
Matériel de bricolage et jeux de société	Wal-Mart	700,00 \$
Batteries et matériel de premiers soins	Wal-Mart	230,00 \$
Fils pour micro (3) et Direct box active (4)	STM ou Solotech	290,00 \$
Pieds de table (4)	Steves	152,00 \$
Racks à vis Stanley	Rona	76,00 \$

Pour un total de 5 582,00 \$, plus taxes.

Le conseiller Raynald Foster va revoir les commandes avec le superviseur des loisirs.

2017-12-290
6632

FIXER LA DATE – DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fixer au lundi 18 décembre 2017, à 19 h, une session spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2018 et du plan triennal des immobilisations 2018, 2019 et 2020.

2017-12-291
6632

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de fermer le bureau municipal durant la période des fêtes, soit du 21 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



2017-12-292
6633

SURVEILLANTS DE LA PATINOIRE ET DU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire engager quelqu'un pour la surveillance auprès des jeunes et des adultes pendant les heures d'ouverture du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sonia Marin et M. Jérémy Durand sont intéressés par cet emploi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Sonia Marin et M. Jérémy Durand, pour la période d'ouverture de la patinoire soit entre décembre 2017 et la mi-mars 2018 (selon les humeurs de Dame Nature), comme surveillants de la patinoire au Centre des loisirs pour un maximum de 40 heures/semaine, au taux horaire selon la convention collective.

AFFAIRES NOUVELLES

2017-12-293
6633

ACHAT – ROULEAU COMPACTEUR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'achat d'un rouleau compacteur pour réaliser des travaux de réparation d'asphalte;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises Jacques Dufour & Fils inc. ont mis en vente un rouleau compacteur de 36 pouces, Bomag AD-90 AD-2, 1999, ainsi qu'une remorque surbaissée à essieu, Soudex, 1995, pour transporter le rouleau compacteur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un rouleau compacteur 36 pouces, Bomag AD-90 AD-2, 1999, ainsi qu'une remorque surbaissée à essieu, Soudex, 1995, pour transporter le rouleau compacteur, auprès de Jacques Dufour & Fils inc., au coût de 9 875 \$, taxes incluses.

Un crédit du montant de location du rouleau en 2017 va être appliqué sur le prix de vente.

2017-12-294
6633

DEMANDE À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) - PROJET «AFFICHEURS DE VITESSE»

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à l'achat de trois (3) afficheurs de vitesse pour faciliter la sensibilisation à la sécurité et créer l'habitude chez les conducteurs de prendre conscience de leur vitesse et des dangers s'y rattachant;

CONSIDÉRANT QUE les afficheurs donnent l'opportunité d'obtenir des rapports de trafic dans les deux sens, selon les heures et les vitesses enregistrées permettant ainsi de se faire une image des périodes de surveillance qui peuvent être fournies au besoin à la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet est estimé à 20 830,05 \$ dont 4 167 \$ par la municipalité et 16 663,05 \$, de l'enveloppe locale du PSPS.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, que le Village de Pointe-aux-Outardes demande une aide



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

financière dans la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) en raison de son projet d'achat d'afficheurs de vitesse, soit un montant de 16 663,05 \$.

2017-12-295
6634

APPUI À LA FADOQ, RÉGION CÔTE-NORD – DESSERTE MARITIME ET TRAVERSISERS

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la FADOQ, région Côte-Nord, dans ses démarches auprès du ministre des Transports et du ministre responsable de la Région Côte-Nord, d'agir dans le cadre de la desserte maritime et des traversiers en lien avec les longues files d'attente et les bris répétitifs des derniers mois;

CONSIDÉRANT l'inquiétude de leurs membres en regard des nombreux bris, arrêts et heures d'attente qu'ils ont à subir des traversiers qui desservent toute la région;

CONSIDÉRANT QUE les aînés doivent se déplacer vers les grands centres ou vers d'autres régions pour recevoir les traitements appropriés à leur état de santé et qui ne sont pas dispensés sur la Côte-Nord, subissent du stress et sont d'autant plus inquiets par les arrêts et les retards trop fréquents de notre desserte maritime.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie les démarches de la FADOQ, région Côte-Nord, auprès du ministre des Transports et du ministre responsable de la Région Côte-Nord, d'agir dans le cadre de la desserte maritime et des traversiers en lien avec les longues files d'attente et les bris répétitifs des derniers mois.

2017-12-296
6634

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2017-12-297
6634

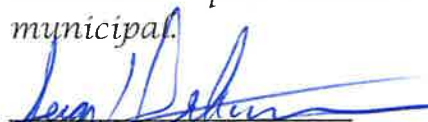
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 21 h 07.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE